



Cateri, le vendredi 4 novembre 2016

Reçu CLT / CIH / ITH

Le 3 0 MARS 2017

Nº 0.151

Ministère de la Culture

Direction générale des patrimoines

Département du pilotage de la recherche
et de la politique scientifique
A l'attention de Sylvie GRENET
6 rue des Pyramides
75 001 PARIS

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

#### Madame,

Je soussigné Monsieur Paul LIONS, Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du pays de Balagne affirme l'importance de mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel et paysager de la pierre sèche. Ce savoir-faire qui met en œuvre des matériaux biosourcés et locaux contribue à la transition énergétique des territoires et doit faire l'objet d'une préservation et d'une transmission pour les prochaines générations.

Le territoire de Balagne comprend 36 communes au nord-ouest de la Haute-Corse et il est signataire de la charte nationale des territoires façonnés par la pierre sèche depuis le 14 septembre 2015.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité à aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Le Président, Paul LIONS

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Copie FFPPS

Paese di Balagna

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Balagne n°136 ancienne mairie, 20 225 CATERI Tél.: 04 95 56 28 89

Courriel:paysdebalagne@orange.fr web:pays-de-balagne.fr



Ministère de la Culture

Direction générale des patrimoiries Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique 6 rue des Pyramides 75001 Paris

A l'attention de Madame Sylvie GRENET

Objet : candidature pierre sèche PCI UNESCO

Nos rél. CC/TA

SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TERRITORIAL

Suivi par Claire Comu Tél. 04 90 80 65 61

Courriel : c.comu@cmar-paca.fr

Avignon, le 29 novembre 2016

Madame la Ministre,

Nous soutenons la candidature transnationale Grèce, Chypre, Croatie, Italie, Slovènie, Espagne, France, Suisse, des savoirs et savoir-faire de la pierre sèche au label UNESCO «Patrimoine culturel immatériel de l'humanité».

Cette volonté de créer une fillère professionnelle de la pierre sèche a pris corps en Vaucluse à la fin des années quatre-vingt-dix. C'est suite au programme REPPIS (réseau européen des pays de la pierre sèche) que mon prédècesseur Monsieur Paul GILLES, boulanger Président de la Chambre de métiers de Vaucluse, avait convenu avec Monsieur Roger BOUVIER, boulanger Président de la Commission environnement de notre règion Provence Alpes Côte d'azur, de ne plus laisser les associations de bénévoles ou d'insertion, seules, entretenir notre patrimoine vernaculaire et paysager de pierre sèche. C'est pourquoi ils ont décidé de tout mettre en œuvre pour promouvoir cette technique et ce savoir-faire comme une contribution des artisans aux pratiques durables pour les territoires. Leurs convictions ont porté bien au-delà de la Provence puisqu'il s'avère aujourd'hui que d'autres territoires y sont attentifs. Après plusieurs thèses de Doctorat d'ingénieur auxquelles les artisans ont apporté leur connaissance pratique, désormais cette technique possède ses Règles de l'Art et est reconnue comme économiquement et écologiquement pertinente pour l'avenir. Ce savoir-faire a un dispositif de qualification nationale et, murailler est depuis cette année inscrit dans la liste nationale des métiers d'art. Le Conseil de l'Europe a confié à la Fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS) dont nous sommes membre fondateur, la rédaction d'un guide «Pierre sèche et paysage».

Nous sommes fiers de ce parcours qui promeut la pierre sèche dans la modernité et le respect de l'homme, de son environnement et de ses paysages. En conséquence, ce label UNESCO serait une consécration du travail de coopération accompli entre des professionnels de différentes disciplines, de différents types de pierre et de différentes régions de France et d'ailleurs.

Je vous prie, Madame la Ministre, d'agréer l'expression de ma haute considération.

Thierry AUBERT

Président de la Délégation de Vaucluse de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- contiend









Nîmes, le

1 5 DEC. 2016

réf.: CRL/NK/16-406

ffaire suivie par Catherine ROBIN-LÉVY

1.: 04.66.76.77.61

Ministère de la Culture et de la Communication Madame la Ministre Audrey AZOULAY 182 Rue Saint-Honoré 75001 Paris

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous communiquer la délibération du comité syndical du 9 décembre 2016 marquant le soutien du Syndicat mixte à la candidature des « Savoirs et savoir-faire de la pierre sèche » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Souhaitant ardemment que cette candidature aboutisse favorablement, je vous pric d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Christophe CAVARD

Député du Gard

Auilia

Copie 4:

- Madame Muriel DHERBECOURT - Vice-présidente du SMGG - Conseillère Départementale du Gard

Madame Sylvie GRENET – Ministère de la Culture – Direction générale des patrimoines

# COMITÉ SYNDICAL Vendredi 9 décembre 2016

# DÉLIBÉRATION

Objet : Institut Languedocien de la Pierre Sèche – Soutien à la labellisation par l'UNESCO des « Savoirs et savoir-faire de la pierre sèche » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Sanilhac-Sagriès, l'an deux mille seize et le neuf décembre à dix sept heures trente, sous la présidence de Monsieur Christophe CAVARD, Député du Gard, Président du Syndicat mixte des gorges du Gardon.

Présents: M. Christophe CAVARD, Président; M. Jean-Marc VIDAL, délégué titulaire de Cabrières; M. Benoît GARREC, Vice-président, Maire délégué titulaire de Collias; M. Joël SAUGUES, Vice-président, délégué titulaire de Poulx; Mme Jacqueline MOURET, déléguée titulaire de Poulx; M. Gérard PÉDRO, 1<sup>er</sup> Vice-président, Maire délégué titulaire de Remoulins; M. Guy CRESPY, Maire délégué titulaire de Sanilhac-Sagriès; M. Christian DIOU, Vice-président, délégué titulaire de Sanilhac-Sagriès; Mme Arline FAURE, déléguée titulaire de Sernhac; Mme Solange ROUMÉJON, déléguée titulaire de Sernhac; Mme Nadia DELJARRY, déléguée titulaire de Vers Pont du Gard; Mme Françoise RALLET, déléguée titulaire de Vers Pont du Gard; Mme Bérengère NOGUIER, Vice-présidente, Conseillère Départementale du Canton d'Uzès.

Excusés: Mme Lactitia CREGUT, déléguée titulaire de Cabrières; M. Jean-Louis BERNE, Maire délégué titulaire de Castillon-du-Gard; M. Valentin GOISBAULT, délégué titulaire de Castillon-du-Gard; M. Claude BOTTANI, délégué titulaire de Collias; Mrne Nicole RAYMOND, déléguée titulaire de Dions; M. Julien AUBONNET, délégué titulaire de Dions; Mrne Carole GALENY, déléguée titulaire de Remoulins; M. Denis BOUAD, Président du Conseil Départemental du Gard; Mrne Muriel DHERBECOURT, Vice-présidente, Conseillère Départementale du Canton de Redessan; M. Christian BASTID, Conseiller Départemental du canton de Nîmes 2; M. Patrice PRAT, Député du Gard; M. Fabrice VERDIER, Député du Gard.

Donnent procuration: M. Denis BOUAD, Président du Conseil Départemental du Gard à Mme Bérengère NOGUIER, Vice-présidente, Conseillère Départementale du Canton d'Uzès; M. Christian BASTID, Conseiller Départemental du canton de Nîmes 2 à M. Guy CRESPY, Maire délégué titulaire de Sanilhac-Sagriès; Mme Muriel DHERBECOURT, Vice-présidente, Conseillère Départementale du Canton de Redessan à M. Joël SAUGUES, Vice-président, délégué titulaire de Poulx; M. Patrice PRAT, Député du Gard à M. Gérard PÉDRO, 1<sup>er</sup> Vice-président, Maire délégué titulaire de Remoulins; M. Fabrice VERDIER, Député du Gard à M. Christophe CAVARD, Président, Député du Gard; M. Claude BOTTANI, délégué titulaire de Collias à M. Benoît GARREC, Vice-président, Maire délégué titulaire de Collias.

La candidature des Savoirs et savoir-faire de la pierre sèche" au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité a été initiée en 2011 par la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse à l'Abbaye de St Hilaire en Luberon. Ce projet a été validé par les membres de la Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la pierre sèche (S.P.S.) lors du XIIIème Congrès international de la pierre sèche en Sardaigne en 2012.

Cette démarche vise à faire reconnaître l'importance de la pierre seche dans l'histoire de l'humanité, puisque cette technique a été utilisée dès les origines, et on la retrouve dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde. Elle vise également à faire reconnaître l'utilité et l'efficacité de la pierre seche pour aménager les territoires de façon durable : contribution aux paysages ruraux, stabilisation des sols, prévention des risques liés au ruissellement, neutralité carbone, développement économique local...

Elle vise enfin à faire reconnaître la pertinence de la pierre sèche pour la réalisation d'ouvrages neufs; murs de soutènement, mais également ensembles paysagers, structures d'accompagnement du bâti... l'objectif étant de soutenir et de faciliter la transmission de ce savoir-faire partout dans le monde.

C'est le gouvernement Grec qui coordonne ce dossier avec à ses côtés actuellement la France, la Suisse, Chypre, l'Espagne, l'Italie, la Croatie et la Slovénie.

En septembre dernier les représentants des 8 gouvernements se sont réunis en Grèce à Argostoli, dans l'île de Céphalonie, en parallèle du XVème Congrès international de la pierre sèche, pour concevoir le dossier de candidature transnationale des savoirs et savoir-faire de la pierre sèche au label "Patrimoine culturel immatériel" de l'UNESCO.

Compte tenu de notre implication historique pour valoriser le savoir-faire de la pierre sèche, le comité syndical, à l'unanimité, décide donc :

- d'approuver le classement des savoirs et savoirs faire de la pierre sèche au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.
- de soutenir la démarche engagée par la chambre des métiers du Vaucluse et la Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la pierre sèche (S.P.S.), porteuse du projet.

Christophe CAVARD

PREFECTURE DU GARD Regule 1 4 BEC. 2016 Bureau du Courrier



Monsieur Dragone Michelangelo Président Société Internationale de la pierre sèche Maison de l'Archéologie 21, rue république 83143 Le Val

Nos réf.: CF/SC/RE/GV n°129.16

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Olette, le 2 001 2016

Monsieur le Directeur,

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes travaille depuis 2010, en partenariat avec les collectivités locales et des partenaires associatifs, à la transmission du savoir-faire lié à la pierre sèche. Cette technique est encore bien présente sur notre territoire de montagne, cependant les détenteurs sont de moins en moins nombreux. Le transfert de connaissance des plus anciens, aux jeunes générations représente pour nous un enjeu important de préservation.

Nous restaurons des ouvrages, tout en formant les acteurs, qu'ils soient employés communaux, agriculteurs, gestionnaires d'espaces protégés, bénévoles associatifs, etc...

Cette démarche transnationale, que nous soutenons pleinement, pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable répond à nos préoccupations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pour la Présidente du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes Hermeline MALHERBE Par délégation

> Grégoire VALLBONA 1er Vice Président

Altalles Altabagos Agrada Boustos do Moreo Boustos a Selte Normano Rounny

Carraingus Caphiel Minina a Gara-Causses du Correy

CTEMPERS OF COUNTY

For Dine!

Gápes si Integras. Grados Cápsicos

Survivos Calgarina Enversi

HILA VOI NEA AND INCOME

1 wike-V1 (do 66.1)\*10.0 (do

Accepted Subgro-Senger 4 (set)

Lavrenkopau Bau aven

Laterary

Virtuals

Massi day Bauma

M Rayacres on Elmouse

Manager of Firm

Morvan-

Nathgrip so or Median may have called the

(Serlandribra)

Pangard France in

Pougo datronon

10.00

Pythness of three

Distriction of the street

By area Edward

Victor

VALL Laughte

Moreovice Applications on more du Nerra

1. mii Diandert - 662 (0 Mem Bouk - 652) (0 Mem Bouk - 652) (0 Mem Bouk - 652) (0 Mem Bouk - 652)

www.parc-pyronges-gandangs.fr teatried : conductor parc-pyreness confines.fr Mairie de Beaumont sur Grosne 23, Rue de la Goguette 71240 BEAUMONT SUR GROSNE France

> Ministère de la Culture --Direction générale des patrimoines Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique A l'attention de Sylvie GRENET 6 rue des Pyramides 75001 Paris

A Beaumont sur Grosne, le 29 novembre 2016

Objet: Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire «pierre sèche» au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussigné Jean-Pierre BONNOT, Maire, exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.

Effectivement, je considére que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situé dans des paysages typiques, souvent inscrits sur la liste du «Patrimoine mondial de l'humanité».

De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non-transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

Je vous saurais gré d'appuyer ce projet.

Cordiales salutations. Le Maire, Jean-Pierre BONNOT

Bu

### Communauté de Communes Bresse Haute Seille

Le Président,

à

Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche
et de la politique scientifique
6, rue des Pyramides
75001 PARIS

A l'attention de Sylvie GRENET

Réf: 2017 - DM/JLL - 036

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Bletterans, le 23 janvier 2017

Madame,

La Communauté de Communes Bresse Haute Seille représentant 56 communes jurassiennes, dont certaines avec un patrimoine lithique remarquable et en phase de demander le lancement d'une Opération Grand Site, exprime par la présente lettre son soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoirfaire de la construction en pierre sèche.

Effectivement, notre collectivité considére que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situé dans des paysages typiques et exceptionnels.

De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoirfaire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

Notre collectivité, engagée depuis plus d'une décennie sur la restauration de ce patrimoine dans les règles de l'art, vous saurai gré d'appuyer ce projet de labellisation.

Dans cette attente, je vous prie d'accepter, Madame, mes cordiales salutations.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE BRESSE HAUTE SEILLE 1 place de la Mairie

39140 BLETTERANS ≘ 93.84.44.48.80

Jean-Louis MAITRE

Le Président,



Objet

Soutien à la candidature des savoirs et savoirfaire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Ministère de la Culture - Direction des patrimoines Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique

> 6 rue des Pyramides 75001 Paris

Suivi pur

Baptiste QUOST Référence : BQ 2016-90 Day Leuglay, le 22 novembre 2016

À l'attention de Madame Sylvie GRENET

Madame.

Je soussigné Hervé Parmentier, directeur du GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne, exprime par la présente lettre mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre séche.

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre séche situé dans des paysages typiques, et notamment très présent dans le périmètre d'étude de notre futur Parc national.

De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non-transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

Je vous saurais grê d'appuyer ce projet et vous prie de recevoir, Madame, mes cordiales salutations,

Hervé PARMENTIER Directeur GIP des lireis de Champagne et Bourgogne GIP du lutur Parc national des foréts de Champagne et Bourgogne A male In humanum (12%) Leuglac Tel (X) 50 90 70 92 name) ostock ompanie (\*\* mj.m.; \*\*).

to true brings to a tree its





Ministère de la Culture Direction générale des patrimoines Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique A l'attention de Sylvie GRENET 6 rue des Pyramides 75001 Paris

Objet :

Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (labet UNESCO)

#### Madame,

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche est particulièrement concerné par la préservation et la valorisation des savoir-faire liés à la construction en pierre sèche. En effet, les paysages de terrasses constituent un patrimoine remarquable des Monts d'Ardèche.

Depuis plusieurs années, afin de promouvoir le savoir-faire « pierre sèche », le Parc conduit des actions pour la sauvegarde d'éléments remarquables du patrimoine à travers des chantiers démonstratifs et des actions de sensibilisation et de formation.

Le savoir-faire « pierre sèche » a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, est connu dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations contemporaines et innovantes.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la candidature transnationale pour l'attribution du label Unesco « Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité » pour les savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche, candidature initiée par la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse en 2011, validée par la Société scientifique internationale pluridisciplinaire pour la pierre sèche (SPS) en 2012 et coordonnée par le gouvernement Grec avec à ses côtés actuellement la France, la Suisse, Chypre, l'Espagne, l'Italie, la Croatie et la Slovénie.

Souhaitant vivement la réussite de cette candidature, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.

Lorraine CHENOT Présidente

Copie: FFPS 35, rue Joseph Vernet BP 40208 F-84009 AVIGNON cedex 1



Une autre vie sinvente ici





Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de la
politique scientifique
A l'attention de Sylvie GRENET
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Saint-Martin lez Tatinghem, le 9 décembre 2016

Réf : PhL/ DP-PML287

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « Pierre sèche » au Patrimoine

Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

#### Madame.

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale exprime par la présente lettre, son soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.

Cette inscription contribuerait à protèger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situé dans des paysages typiques, souvent inscrits sur la liste du « Patrimoine mondial de l'humanité ».

De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

Depuis 4 ans, le Parc naturel régional s'est engagé, sur son territoire, dans un programme de sensibilisation au patrimoine murailler érigé pour partie à sec. C'est donc tout un savoir-laire, percu aujourd'hui, qui est à reconquérir. Cette reconnaissance permettrait d'appuyer ce travail entrepris depuis quelques années et permettrait d'en faire évoluer l'image.

Espérant vivement que ce courrier vous confortera dans l'appui que vous porterez à ce projet, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, nos respectueuses salutations.



Part authors regions des lances Marana a Codio + Marana de d'Albana de 27 c.2 d.2 je Wald • De U.2. A la 1920. Histopare opaln () • wyw.part.epute () • hollower. Part. Opalie



Soutien à la candidature transnationale des savoirs et savoir-faire de la pierre sèche au label "Patrimoine culturel immatériel" de l'UNESCO.

Madame la Ministre Audrey AZOULAY Ministère de la Culture – Direction des Patrimoines Dossier suivi par Sylvie GRENET 6 rue des Pyramides 75001 PARIS

Secret Page

Hélène THOUVENIN – Laubamac helene thouvenin@cevennes-parcnational fr 04 66 49 53 12 Florac, le 18 janvier 2017

Madame la Ministre.

Par la présente, je vous témoigne du soutien de l'établissement public du Parc national des Cévennes à la candidature transnationale des savoirs et savoir-faire de la pierre sèche au label "Patrimoine culturel immatériel" de l'UNESCO.

Les Cévennes sont un territoire de terrasses, bâties au cours des siècles avec cette technique paysanne, où « ces murs multipliés les uns sur les autres ont formé des amphithéâtres, dont les gradins sont moins larges que les murs élevés; et ces amphithéâtres qu'on augmente toutes les années, et de génération en génération, s'étendent déjà en plusieurs endroits depuis le bas de la montagne, jusqu'au sommet. » (Beaux de Maguielles, 1788).

En effet, face au relief pentu, les murs en pierre séche ont permis de gagner des espaces cultivables, de freiner l'érosion des sols et de gérer l'eau. Au-delà même, sur les espaces ouverts des Causses ou du Mont Lozère et dans les Gorges du Tarn et de la Jonte, de nombreux ouvrages ont été bâtis avec cette technique depuis le néolithique, et témoignent de la culture agropastorale du territoire. Même les travaux publics ont utilisé cette technique tant pour les soutènements routiers que pour les ponts et aqueducs jusqu'à la seconde guerre mondiale. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, l'exode rural qui a frappé les Cévennes a contribué à l'abandon de ce patrimoine qui s'est dégradé de façon récurrente, faute d'entretien.

C'est pour lutter contre cetté évolution qu'il y a vingt ans, l'établissement public du Parc national des Cévennes organisait le premier colloque national de la pierre sèche à Alès. L'objectif était que les acteurs et artisans travaillant encore ce mode de constructionpuissent se rencontrer et créer une dynamique autour de sa sauvegarde. En 2000, la visite de l'école de la pierre sèche de Majorque organisée pour les artisans locaux agissait comme un révélateur : elle permettait au retour, officiellement en 2002 la création de l'Association des Bâtisseurs en Pierre Sèche (ABPS) qui a d'abordrédigé d'une « charte de qualité ABPS » puis avec les partenaires nationaux, un « guide des bonnes pratiques de la pierre sèche » (2013, ISBN 2-86834-124-1). L'association devient alors l'un des acteurs principaux des professionnels de la fillère et le partenaire privilégié du Parc national des Cévennes qui l'a accompagnée dans toutes les démarches d'intérêt national ayant pour objectif de sauvegarder ce savoir-faire, d'en assurer la qualité et d'en démontrer les performances techniques.

Ce soutien est inscrit dans les documentscadresdes politiques du Parc national des Cévennes :un des dix engagements des communes adhérentes à la Charte du Parc (validée le 8 novembre 2013 en Conseil d'État) est de « signer et mettre en œuvre la charte nationale des territoires façonnés par la pierre sèche ». Ce soutien est par ailleurs inscrit dans le plan d'action 2015-2022 des Causses et des Cévennes, Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre « des paysages culturels vivants évolutifs », pour lequelle Parc national des Cévennes est gestionnaire sur son



territoire de compétence. Parmi les 26 actions, la fiche action 5.1.2 est « soutenir les métiers liés au patrimoine : filière pierre sèche et lauze (formation, incitation d'utilisation du matériau, etc.) ».

Enfin, pour les trois ans à venir, le Parc national des Céverines est coordonnateur du programme LAUBAMAC « consolider les filières Lauzes Bâtisseurs du Massif Central » regroupant sept maîtres d'ouvrages financés par le CGET-Massif Central. Responsable de la coordination des 14 actions, le Parc national des Céverines réalisera une présentation sur les usages contemporains de la pierre sêche, une étude de marché de la filière, et organisera un colloque en 2018, première rencontre nationale de la lauze et de la pierre sèche.

C'est donc tout naturellement que le Parc national des Cévennes soutient la demande transnationale pour l'attribution du label Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches. Cette reconnaissance aidera à la sauvegarde età la valorisation de ce savoir-faire Issu de la paysannerie mais également de l'ingénierie des travaux publics de l'État.

Cette inscription sera une étape importante pour toutes les structures institutionnelles, les organisations non gouvernementales, et surtout pour les artisans, ingénieurs,maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvreengagés pour faire perdurer la pierre seche, « art à bâtir » qui a fait ses preuves pour son efficacité en matière d'aménagement et de développement original et durable des territoires ruraux du monde entier.

Souhaitant une issue favorable à cette candidature, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Directrice.

Anne LEGILE



Pont-à-Mousson le 1 ft FFV, 7077

Ministère de la Culture-Direction Générale des Patrimoines Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique 6 rue des Pyramides 75001 PARIS

A l'attention de Sylvie GRENET

Dossier suivi par : Patrick JEANNOT Mission Aménagement Durable du Territoire № 03.83.84.25.20 – patrick.jeannot@pnr-lorraine.com

Alpille: Armorique Avesnois Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO).

Ballons des Voyges

Boucles de la Seine Normande

Brenne Brière

Camargue Caps Marais d'Opale

Caps Marais d'Opale Causses du Quercy

Chartreuse

Corse

Forêt d'Orient Gâtinals français

Grands Causses

Guyane

Haut-Jura

Haut Languedoc

Haute-Vallée de Chevreuse

Landes de Gascogne

Livradois-Forez

Loire-Anjou-Touraine

#### Lorraine

Lubéron

Marais du Cotentin et du Bessin

Martinique

Massif des Bauges

Millevaches en Limousin

Montagne de Reims

Monts d'Ardèche

Morvan

Narbonnaise en Méditerranée

Normandie-Maine

Oise Pays de France

Perche

Périgord-Limousin

Pllat

Pyrénées Arlégeoises

Pyrénées Catalanes

Queyras

Scarpe-Escaut

Vercors

Verdon

Vexin français

Volcans d'Auvergne

Vosges du Nord

Madame la Ministre,

Je soussigné Christian Guirlinger, Président du Parc naturel régional de Lorraine exprime par la présente lettre mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche.

De plus, ce savoir-faire est lié à un art de bâtir qui a fait ses preuves pour son efficacité à aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connu dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires, mais aussi pour des créations nouvelles.

Dans ce cadre, le Parc naturel régional de Lorraine est partenaire-opérateur d'un projet de coopération transfrontalière INTERREG sur la période 2016-2020 : « Les murs en pierre sèche dans la Grande Région ; protection, restauration et valorisation d'un patrimoine à haute valeur naturelle et paysagère ».

L'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non-transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

Dans l'espoir qu'il vous sera possible de soutenir cette candidature, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de més salutations distinguées.

Christian GUIRLINGER,

Président du Parc paturel régional de Lorraine, Président de la commission Environnement du Conseil Régional Grand Est.

> Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine Logis Abbatiat - Rue du Qual - BP 35 - 54702 PONT-À-MOUSSON Cedex

Tél. : 03.83.81.67.67 - Fax : 03.83.81.33.60 - Mel.: pnr-torraine@pnr-torraine.com

Site Internet: www.pnr-lorraine.com

Siret: 2 55 403 719 000 16 APE: 925 E - TP: 30001 00583 D5470000000 45

MORICHON KOLESNIKOV Valerie 200 rue des Landes 78400 Chatou / FRANCE

Ministère de la Culture

Direction générale des patrimoines

Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique

6 rue des Pyramides

75001 Paris

16 décembre 2016

À l'attention de Mme Sylvie GRENET

Objet : soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussignée, Valérie Morichon-Kolesnikov, originaire du département de la Creuse, ayant des expériences professionnelles dans le BTP, souhaiterais partager mon désir de faire perdurer les techniques de construction en pierre sèche. Ma motivation est émotionnelle, liée à mes origines, puisque l'on voit encore « chez moi » cabanes de bergers et murs de pierre sèche délimitant les champs ; elle est aussi pédagogique et écologique, car ce matériau pur et intemporal suscite l'intérêt pour l'histoire de l'humanité, et protège des espèces animales et végétales susceptibles de disparaître sans ces vides accueillants entre les pierres aménagées. Transmettre les connaissances et le savoir-faire acquis dans ce domaine aux générations futures sera parmi les plus beaux cadeaux à laisser : les constructions en pierre sèche apaisent les paysages. Ces techniques aux confins de l'art nous rapprochent de nos voisins méditerranéens, et les préserver pour les offrir à la planète entière sera une contribution à l'intelligence mondiale.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Dalene Kolen

Dominique RAULIN 7d impasse Ricard Digne 1304 Marseille

Le 10 janvier 2016

Objet : Sautien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturei Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

le soussigné Dominique RAULIN

- résident de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, région dont les paysages sont particulièrement marqués par l'architecture de pierre sèche et par les terrasses de culture;
- consocrant une partie de mon activité professionnelle sur les questions d'éducation à l'environnement et au paysage.
- considérant que les infrastructures en pierre sont une alternative écologique permettant le limiter les émissions de gaz à effet de serre ;

pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande tronsnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en plerres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signoture

Nom, Prénom, adresse, Pays

Giordano Gisella Elisabetta, via Enrici 9\_ 12045, Roccavione (Cuneo) -Italie , via Vignale 5 \_10132 Torino (Italie),

Date: 5 novembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussignée, Gisella Elisabetta Giordano

La pierre sèche est une technologie que présente nombreuses caractéristiques qui la rendent octuelles les qualités imbattables de drainage, qui facilitent l'écoulement des eaux, et qui maintiennent la perméabilité des sols, les qualités considérables d'inertie thermique, la complète possibilité de recyclage, la basse consommation d'énergie dans le cycle de vie des ouvrages, l'insertion harmonieuse dans le paysage. Aussi l'art contemporain sur des sites spécifiques a employé la pierre sèche en réalisant d'importantes œuvres de land art.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savairs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

Gisella Elisabetta Giordano

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

artiste, chercheur dans le domaine de la pierre sèche, membre co-fondateur du S.P.S. (Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la Pierre Sèche)

Nom, Prénom, adresse, Pays

Bretto Gianni, via Turbiglio 10\_ 12013 Chiusa di Pesio (Cuneo) -Italie , via Vignale 5 \_10132 Torino (Italie),

Date: 5 novembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné, Gianni Bretto

Avec la pierre sèche l'humanité il a modelé, au cours des siècles, des territoires vastes, pour obtenir des bandes cultivables aménagées en terrasses et pour régier l'impact des précipitations atmosphériques sur les versants vallonnés. Cela a produit, au mayen de stratifications lentes, des paysages entièrement xèrolithiques, où tout l'aménagement du territoire est en pierre sèche. En nombreux de ces territoires le savoir-faire de la pierre sèche est présent, et c'est la garantie seule que ces paysages puissent être maintenus et conservés. Dans les aménagements paysagers, aujourd'hui, la pierre sèche est encore une technologie de grande importance et actualité.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

#### Gianni Bretto

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

architecte, paysagiste, chercheur dans le domaine de la technologie de la pierre sèche, membre cofondateur du S.P.S. (Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la Pierre Sèche)





Ministère de la Culture

75001 Paris

Direction générale des patrimoines

Département du pilotage de la recherche
et de la politique scientifique

A l'attention de Sylvie GRENET

6 rue des Pyramides

Saint Désirat, le 13 Octobre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Madame, monsieur

Je me nomme Benoît GAUTHIER et suis gérant de la Maison GAUTHIER établie en Ardèche, Entreprise du Patrimoine Vivant, spécialisée dans la construction en pierres sèches.

Les ouvrages en pierres sèches souvent plus que centenaires dessinent nos paysages ainsi que ceux de nombreux pays. Depuis les années quarante ces techniques tendent à être remplacées par celles de la construction en béton ou plus récemment du gabion.

Tout doit être mis en œuvre pour permettre la transmission des savoirs et des savoirs faire qui permettront aux générations futures de construire en pierres sèches car ces techniques sont pour moi celles du furtur.

En effet, la construction en pierres sèches répond, à l'instar des constructions en béton et en gabion, à plusieurs enjeux d'avenir liés à l'hydrologie, au développement durable et à la préservation de la biodiversité notamment.

Les murs de soutènement en pierres sèches régulent les flux hydrologiques en favorisant l'infiltration sans concentrer l'eau dans des zones précises; les bassins versant équipés de tels ouvrages ont un effet « tampon » lors de précipitations importantes avec en plus un effet limitant l'érosion.

Les ouvrages en pierres locales s'intègrent parfaitement dans le paysage (aménagement du territoire en lien avec le tourisme). Ils participent à l'économie de proximité du fait de l'approvisionnement dans des

carrières locales, favorise les économies d'énergie et induit un faible rejet d'équivalent CO2 du fait de la faiblesse de l'énergie grise liée à ces techniques de construction permettant le réemploi des matériaux. Un ouvrage en pierres sèches ne fissure pas, « plus il vicillit plus il est beau ».

Enfin, un bâti en pierres séches est constitué de nombreuses cavités de toutes tailles qui permettent à de nombreuses espèces animales de nidifier, de s'abriter...Et à d'autres espèces végétales de coloniser ces milieux ayant des caractéristiques différentes des sols environnants, favorisant ainsi la biodiversité.

Pour ces raisons et d'autres encore, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Benoit GAUTHIER

Depuis plus de 50 ans

Gauthier

Entreprise Générale du Bôtiment 100, route de Brunieux 07340 Saint-Désirat Téi. 04 75 34 42 76 gauthier-renovation.fr Siret : 338 820 018 00018

# Les Laviers de Bourgogne

Chemin de Pré-Cot - 21320 Créancey - Tél : 06.19.01.49.91 Email : leslaviers de bourgogne@orange.fr

Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche
et de la politique scientifique
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Créancey, le 20/09/2016

A l'attention de Mme Sylvie GRENET,

Je soussigné Laurent TUCCINARDI, gérant de la société Les Laviers de Bourgogne, labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant, soutiens vivement la candidature transnationale du savoir et du savoir-faire de la pierre sèche au label Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Veuillez agréer Madame, mes salutations distinguées,

M. TUCCINARDI Laurent - Gérant

LETTRE DE SOU	TIEN
---------------	------

-Monick Brès

Trans en Provence le 17 11.16

538 Chemin du Cossivet

83720 - Trans en Provence

Objet : Soutien à la candidature des sovoirs et sovoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

l'ai une grande admiration pour les travaux des anciens en la matière. I'ai d'ailleurs chez moi de magnifiques restanques que j'entretiens comme je peux. I'ai également beaucoup aimé les murs de séparation de parcelles en pierres séches randes en Bolivie. C'est surprenant, J'ai également une amie artiste qui dresse des totems avec les galets rands au cœur des torrents.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la démande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en plerres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totolité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mois aussi pour des créations nouvelles.

tr: Re: Labellisation de la Pierre Sèche au patrimoine mondial de ...

Artiste peintre

>

Monick Brès

https://www.facebook.com/monickbresartiste/ http://www.artmajeur.com/monickbres www.mes-dessins-de-nus.com

Mail: monick.bres@wanadoo.fr

Tal : 114 04 87 75 12

Nom, Prénom, adresse, Pays VICTORIAN CYAIDE 532	Homeau	Les CAMAILS	23340 LE THORONET FRANCE
Date So Septembre 2016			

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné ...... Housieur Victorion Cyville

exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

Antisant Murailler - Caladeur

# LETTER OF SUPPORT

Roustan mouriel 167 He de Bameaine 30000 Virmes	
Dote 10-9-2016	
Object: Agreement for the candidature of dry stone knowledge and know-how to the immaterial Cultural Heritage of the Humanity (UNESCO labelling).	
I assume the second transfer to the second transfer transfer to the second transfer trans	
express by this letter my agreement for the transnational application for the attribution of the label of Immaterial Cultural Heritage of the Humanity to Knowledge and Know-how of dry stone construction, an art that proved its efficiency for country planning in an original and sustainable way, that is known all over the rural word and that continues to be used for the maintenance of these territories but also for new creations.  Such and are a sustainly de last user.  Signatural Such as sustainly de last user.	
Quality of the signer (organism or person)	
un des plus anciens batisseurs pierre se'che	

Didier Rozoy

16 rue du quatre septembre

92130 Issy les Moulineaux

Issy le 8 novembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné Didler Rozoy

membre penerale de l'association PEPS
Patrimoine Couronnoment & Pierre Seches da
Crusses du Quercy située à CAJARC 46160 assure
to renovation they must en pierres Porher de la
region aver des actres membres de l'association
Afin the prilerver robre patrimoine to long

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

Membre de l'association PEPS

Copie Frederation

Nom, Prénom, adresse, Pays

GODEFROID GILLES 21 ROUTE FORESTIERE 06300 NICE FRANCE

Date 22 nov. 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné Gilles GODEFROID déclare son attachement au patrimoine et aux techniques de construction dite de pierre sèche.

Les constructions anciennes, encore présentes sur de nombreux territoires, sont autant des témoins de la vie et des cultures rurales que des ouvrages sains et adaptés, vecteurs de biodiversité. Ils sont aussi des éléments indissociables des paysages, dans toute leur diversité et spécificité.

La pratique des techniques de pierre sèche est un atout pour le développement des territoires ruraux ou péri-urbains, comme alternative à l'utilisation de matériaux issus de productions polluantes (ciment). C'est aussi une technique accessible au plus grand nombre, dont la diffusion induit des engagements citoyens et du lien social, ainsi que la pérennité d'un savoir-faire populaire et d'un patrimoine vivant.

Plus qu'un patrimoine « passé », la technique de construction de pierre sèche est savoir-faire d'avenir pour la restauration/reconstruction de la multitude d'ouvrages anciens sur des territoires réinvestis notamment par la reprise d'une agriculture locale et durable.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

Entrepreneur-Artison bâtisseur pierre seche, animateur du patrimoine

Nom, Prénom, adresse, Pays

Date

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné ...... ANELINE-BOURGAREL

exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signatu

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

Murailler Formateur Ecle Locali et Hinesantide la Prine Seche

LETTRE I	DE SOL	JTI	ΕN
----------	--------	-----	----

Nom, Pr	énom, adre	esse, Pay	s COR	VU CLE	rice		
3 in							FRANCE
Date	10-	seji	tempre	2016	à	Ago	sloke

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné .....laul CORNO

exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

- architecte - europiere l'economique à la Chambre de métier et de l'artisanat de Provence Alpes Côte d'Acun - Délégation de Vavolusse - membre I comas membre Maisons Payanns de france membre Enviro Bât Méditerannée - Bātiment duables méditerranéens - Animative de le fédération française de professionnels de le fierre seiche administrative de la fociété seientifique internationale jour l'étrale fluxidisciplinaire de la fierre seiche

# Madame Danièle LARCENA 986, chemin du Pigeolet 84800 SAUMANE

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Apt, le 14 janvier 2017

#### LETTRE DE SOUTIEN

Je soussigné, Jean-Christophe NOZIÈRES, architecte dplg, déclare avoir souvent utilisé la technique des murs en pierres sèches sur mes chantiers. Le dernier a consisté à restaurer plusieurs centaines de mètres de restanques du Domaine de Valx à Moustier-Sainte-Marie:



C'est une technique sûre, respectueuse de l'environnement et économique.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

jean-christophe nozières



Nom, Prénom, adresse, Pays

Porri Albert, rue du sous marin la Sibylle, le Marie George 83000 Toulon France

Date 22 Novembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné ....... Porri Albert ...

Pour faire face à l'abandon des cultures en terrasses lié aux nouveaux modèles d'agriculture, face aux modifications climatiques où s'alternent périodes de sècheresse et fortes précipitations, les savoirs faire du bâti ancien en pierre sèche ont quasiment disparu en quelques décennies. Il est urgent d'identifier et de reconnaître les praticiens en pierre sèche qui œuvrent dans les règles de l'art, de former de nouveaux professionnels afin de restaurer les ouvrages anciens, de promouvoir la construction de nouveaux ouvrages dans le cadre de la prévention des risques naturels, de la préservation des niches de la biodiversité et du maintien de nos paysages ruraux.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en plerres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

Référent technique de l'Association Atropis France

Le soutieus avec lathouseaux la caudidateur de la piene se che à l'unesco. Mes racine ce verto les et le bonheur fue l'ai ce renover mes nombreu ses terresses en Or Sache en apprendit modestement, or savon faire de mes cencêres sour créer un parpare Lout les éléments onafeires sout de nomeau visibles fait de mai une incenditainelle de le pour yerte = autant technique qu ocens d'art. FILLELETESTON DENIS miketestona latmail . fr

Gilles BAILLERON

7 avenue Manureva

91280 Saint Pierre du Perray - France

Saint Pierre du Perray, le 23/11/2016

#### Ministère de la Culture

<u>Direction générale des patrimoines</u>

Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique

6 rue des Pyramides – 75001 PARIS

A l'attention de Sylvie GRENET

Objet : Soutien à la candidature transnationale des "Savoirs et savoir-faire de la pierre séche" au

label Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité de l'UNESCO

#### Madame,

Je soussigné, Gilles BAILLERON, citoyen amoureux du Patrimoine et membre de l'association Pierres en Marches (23 – Creuse/France) exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du labél de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité de l'UNSECO aux savoirs et aux savoir-faire de la construction en « pierres sèches ».

Cet art ancestral doit être protégé et promu, il a fait ses preuves pour son efficacité d'aménagement des territoires et de façon durable.

Il est répandu à travers le monde, il en est sa marque culturelle et continue d'être utile.

Il faut protéger ce patrimoine pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Encourager sa protection aura des répercussions sociales et économiques très positives pour le rural

Soutenir ce label est dans l'air du temps, pour la biodiversité, contre l'érosion des sols, pour la renaissance en cours de ce savoir-faire.

Je vous saurais gré de soutenir avec force cette candidature, convaincue que vous serez de la richesse de cet art.

Veuillez croire, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Gilles BAILLERON

Hubert Bonal 2 quai Baudon 21140 Semur en Auxois 06 75 25 77 98 bonal@hec.fr

Mesdames, Messieurs

l'apprends la candidature "Savoirs et savoir-faire de la pierre sèche" au label Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, et je veux par cette lettre vous confirmer tout l'intérêt qu'aurait une telle labellisation pour les paysages français et européens, pour les metiers et artisanats qui s'y rattachent.

En comptant sur votre soutien efficace pour défendre cette candidature

Trés respecteusement votre

Hubert Bonal

Murailler amateur, Secrétaire général Association Amis de Semur-en Auxois, auteur du topoguide "Le chemin cistercien" (Rando Editions)

Copies
Mairie de Semur
Amis de Semur
Association Patrimoine-Environnement



## BÂTIMENT

Tous travaux de rénovation

MAÇONNERIE - CARRILAGE - ENDUITS ET PENTURES
A LA CHAIX ET EN TERRE
REVÉTEMENTS DE SOL - PLANCHER - BIGLATION TRAITEMENT DU BOIS -

## **ESPACES VERTS**

SOINS AUX ARBRES ET ARBUSTEN - PLESSAGE - JARDIN ABURS EN PIERRE SÉLHE ....

AUTRES SERVICES ... Consultez-nous selon vos besoins.

SIRET Nº 48210725800015

Château, Novembre 2016

## Objet :

Soutient à la candidature des Savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de L'Humanité (label Unesco).

Te soussigné Pierre Linck, artisan indépendant dans le bâtiment et plus particulièrement dans la construction en pierre sèche, établi en Bourgogne du sud, conscient de l'importance de la conservation du patrimoine en pierre sèche, je travaille actuellement à environ 60 % de mon activité pour cela .

Réparations, restaurations, créations, organisation et animation de formations diverses. Je veux par la présente signifier mon soutient à la demande transnationale de certification en cours.

## PIERRE LINCK ARTISAN MURAILLER

Membre de l'association « Laviers – Muraillers de Bourgogne »

Membre de la « Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche »

MULTISERVICE
Pierre LINCK
Bâtiment – Pierre sèches
Siret 482 197 258 00015



Régis Peyronel 99 boulevard des Poilus 44300 Nantes

Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et
de la politique scientifique
A l'attention de Sylvie GRENET
6 rue des Pyramides
75001 Paris

A Nantes, le 2 janvier 2017

Objet : soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO) »

Je, soussigné Régis Peyronel, exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de « Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité » aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.

Assurément je considère que cette inscription contribuerait à

- Protéger et promouvoir un patrimoine culturel riche et diversifié, témoin omniprésent de siècles de vie et de survie humaines,
- Protéger et promouvoir auprès de toutes les générations et au-delà de toutes frontières les savoir-faire ancestraux et universels qui, devenus rares, sont pourtant indispensables à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche, situé dans des paysages typiques, eux-mêmes souvent inscrits sur la liste du « Patrimoine mondial de l'humanité ».

L'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond parfaitement aux défis environnementaux contemporains : matériaux locaux non-transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols, ....

Sachant compter sur votre appui pour ce projet, Avec mes cordiales salutations.

Restaurateur amateur de constructions en pierre sèche

GOURLOT Lilian 610 chemin du cheval blanc 84 150 VIOLES France

> Ministère de la culture – Direction générale des patrimoines Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique A l'attention de Sylvie GRENET 6 rue des Pyramides 75001 Paris

A Violès, le 3 janvier 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel immatériel de l'Humanité (label UNESCO).

Je soussigné Lilian GOURLOT, formateur en aménagement paysager dans un établissement public agricole dans le Vaucluse et membre de l'Association des Muraillers de Provence, exprime mon soutien à l'ensemble des démarches de revalorisation des savoir-faire « pierre sèche ». Les paysages du Vaucluse sont marqués par la présence d'aménagements en pierre sèche. Ce patrimoine d'une valeur inestimable mérite une attention particulière, son entretien, sa restauration nécessite la maîtrise de savoir-faire spécifiques. Des recherches ont permis notamment dans notre département de requalifier les techniques de construction en pierre sèche afin de développer une filière professionnelle spécialisée et d'intégrer ce savoir-faire dans les filières existantes de l'agriculture et du paysage. Les aménageurs, architectes, paysagistes disposent aujourd'hui des savoirs indispensables à la restauration, voir à la construction d'ouvrages en pierre sèche parfaitement intégrés à leur environnement et propres à répondre aux enjeux environnementaux de notre époque.

Pour ces raisons, J'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Lucette MARIELLE 4bis, rue du Chalet 39210 VOITEUR 03 84 44 67 62

Ministère de la Culture
Direction générale des Patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de la
politique scientifique
à l'attention de Sylvie GRENET
6, rue des Pyramides
75001 PARIS

A Voiteur, le 21 janvier 2017

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « Pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussignée Lucette MARIELLE, exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoirfaire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situé dans des paysages typiques, souvent inscrits sur la liste du « Patrimoine mondial de l'humanité ».

De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non-transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

J'ai personnellement participé à une formation pour refaire un mur de 70 mètres de long afin de canaliser un ruisseau traversant ma propriété, je me félicite de cette initiative. L'eau ne dégrade plus les berges du ruisseau, dans le mur, se cachent les tritons, les salamandres, j'ai trouvé les pierres sur place, donc pas de transport.

Je vous saurais grès d'approuver ce projet.

Cordiales salutations.

Pacette MARIELLE

Nom, prénom ou organisme Adresse Pays

# MERCUZOT André 2115. GIRIGNON

Ministère de la Culture - Direction générale des patrimoines Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique A l'attention de Sylvie GRENET 6 rue des Pyramides 75001 Paris

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussigné ..., exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situé dans des paysages typiques, souvent inscrits sur la liste du « Patrimoine mondial de l'humanité ».

De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non-transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

Je vous saurais gré d'appuyer ce projet.

Cordiales salutations.

Signature

Qualité de la personne signataire.

Zibetti Benoit - Couverture / Charpente 4 Lotissement Poirier Bouchot 71250 Salornay sur Guye

Siret: 753.699.057.00026

06 61 75 88 32

Albetti bennit@gmail.com

Ministère de la Culture

Direction générale des patrimoines Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique

A l'attention de Sylvie GRENET

6 rue des Pyramides

75001 Paris

A Salornay sur guye, le 12/02/2017

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre-sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné Mr Zibetti Bénoît exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche. Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situé dans des paysages typiques, souvent inscrits sur la liste du « Patrimoine mondial de l'humanité ». De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non-transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols). Je vous saurais gré d'appuyer ce projet.

Cordiales salutations.



Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche
et de la politique scientifique
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Créancey, le 20/09/2016

A l'attention de Sylvie GRENET,

La société Pierre Mureuse de Bourgogne, soutiens très fortement la candidature transnationale du savoir et du savoir-faire de la pierre sèche au label Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Veuillez agréer, madame, mos salutations distinguées,

M. TUCCINARDI Laurent - Gérant

Nom, Prénom, adresse, Pays

Date 12/09/2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné ... A. Me Lese Blacoe

exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le mande et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

Responsable | Elifs école itenarante de la pierre

André Deyrieux Winetourisminfrance.com 33 chemin du Pont Bailey 26790 Tulette 06 84 93 80 83

Tulette, le 30 novembre 2016

Ministère de la Culture

Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique

A l'attention de Sylvie GRENET

6 rue des Pyramides

75001 Paris

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Madame,

Si le design consiste à conférer de la beauté à l'utile ou d'extraire de l'utile le beau, le vigneron est, depuis la nuit des temps, un designer.

La continuité vigneronne a su tracer, élever, bâtir sur les sols des vignes et à partir de leur matière même les monuments modestes d'un magnifique paysage culturel. De l'épierrement et de mains vigneronnes héroïques sont nées les constructions en pierres sèches rendant le travail des vignes, et leur existence, possibles.

Tout vignoble possède son œuvre de pierre. Terrasses, banquettes, murets, cabanes, escaliers, caves... donnent naissance au chatoiement infini de noms endémiques | feixes, cadolles, cabottes, peu de gall, agouilles, murgers, casots, bories...

Cette minéralité anthropisée contribue à l'accueil, à la vie et aux joies de multiples espèces végétales et animales : c'est un puissant facteur de biodiversité. Cette minéralité grouille de vie.

Dans ces pierres sèches, sans mortier, sans ciment, ouvertes aux flux des eaux du ciel mais sourdes aux érosions, circulent les sèves d'un terroir qu'elles régulent et harmonisent. De ces pierres sèches naissent les chaleurs, les lumières, les humidités, les courants qui favorisent la vigne.

Cette pierre ainsi engendrée est l'équilibre amoureux d'une véritable intelligence viticole.

Certains vignobles - souvent méditerranéens, de montagne ou de forte pente - intègrent déjà ces patrimoines lithiques dans leur classement au patrimoine mondial. Il faut

aujourd'hui se montrer digne de ces savoirs et savoir-faire de la pierre sèche, et classer ceux-ci au « Patrimoine culturel immatériel » de l'Unesco.

Depuis 2006, Winetourisminfrance.com, magazine en ligne de l'œnoculturel et de l'œnotourisme, soutient et valorise les actions de protection et de valorisation des patrimoines matériels et immatériels vitivinicoles. Nous exprimons donc par la présente notre soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de patrimoine culturel immatériel de l'humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches.

Bien sincèrement,

André Deyrieux

May

Albert PAINAUD GUILLAUME

Avd. Tenor Fleta, 36, esc. 29, 5º izq.

50007 ZARAGOZA (ESPAÑA)

14 novembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné Albert Païnaud, déclare que les murs en pierre sèche sont d'une grande importance pour l'environnement et de par leurs propriétés intrinsèques ils ne peuvent être remplacés par aucune autre technique constructive connue.

Les murs en pierre sèche, freinent l'érosion, retiennent l'eau, coupent le vent et régulent les températures mais ils sont aussi l'habitat d'une nombreuse faune et flore qui les colonisent. De ce fait la conservation ainsi que les nouvelles constructions des murs en pierre sèche sont étroitement liées avec l'obligation de maintenir la diversité biologique ainsi qu'il est défini dans les déclarations de Rio de Janeiro en 1992 et Paris en 2015. La diversité biologique, la diversité des espèces et des écosystèmes sont des éléments clé dans la nouvelle stratégie internationale pour créer des modèles de vie et de développement durable.

Les murs en pierre sèche sont donc un élément de conservation de la biodiversité, des forêts, des zones humides ainsi que des paysages agricoles présents depuis prés de trois mille ans.

Pour ces raisons, j'exprime par la prèsente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

Albert Painaud Guillaume (archéologue et membre de la SPS)

CANDAU Joël

Université de Nice Sophia Antipolis
MSHS SUd-Est - Campus Saint-Jean-d'Angely (SJA3)
Laboratoire d'Anthropologie et de Psychologie Cognitives et Sociales
3 Bd François Mitterrand
06357 Nice Cedex 4

Date Le 7 novembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

La technique de bâtir en pierres sèches est riche de savoirs et savoir-foire observables dans de nombreuses régions du monde. Anciens, ces savoirs n'en sant pas mains extrêmement vivants, puisqu'an observe aujourd'hui de nouveaux usages de la pierre sèche. À cela, il y a plusieurs raisons : économiques bien sûr (ils permettent d'aptimiser l'exploitation des sols, ils sont un instrument au service du développement local), mais aussi culturelles (ils signent l'Identité de groupes et de territoires) et écologiques (ils constituent un mode de construction écologique et de préservation de milieux naturels).

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

*Signature* 

Professeur des Universités (anthropologie), Université Côte d'Azur

LETTRE DE SOUTIEN		1 -		
Nom, Prénom, adresse, Pays	DALLOZ AN	ne-Veron	ique	
Abbaye du Tho	ronet - BD 79	- 83340	LE THORONET	FRANCE

Date 10.09 2016

LETTRE DE COLITIEN

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussignée.....A Mue - Vironique DALLOZ

exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

guide - Ministère de la Certure - France Membre de la SPS

Laurène COLLET 1701 chemin de Trentessore 83460 LES ARCS FRANCE

Le 16 novembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

le soussignée, Laurène COLLET, trouve primordial de transmettre les savoirs faire traditionnels afin que ceux ci ne se perdent pas d'une génération à l'autre. J'estime également particulièrement vital de, sinon protèger au titre des Monuments Historiques, du moins sensibiliser l'ensemble de la population (habitants, élus, artisans professionnels) sur l'importance du patrimoine immatériel, plus difficilement reconnu en tant qu'élément « patrimonial » que ne peuvent l'être les édifices monumentaux tels que les châteaux ou les églises (langtemps perçus comme seules constructions patrimoniales dignes d'intérêt). Un des atouts du label UNESCO, enfin, est sa portée internationale.

Pour ces raisons, J'exprime par la prèsente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est cannue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

Laurène COLLET Guide conférencière Ville d'Art et d'Histoire

Nom. Prénom. adresse, Pays : LEVEAU-SIBRE Martine, 2471 route de Coursegoules, 06620 — GREOLIERES / FRANCE.

Date : le 21/11/2016.

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussignée LEVEAU-SIBRE Martine, peut témoigner par expérience de l'utilité et de la beauté des anciennes constructions en pierre sèche, assez nombreuses sur la propriété de « Vallongue » (arrière-pays de la Côte d'Azur, entre Vence et Grasse/zone du Cheyron) acquise en 1998 avec mon époux Philippe SIBRE (résidence principale depuis 2003).

Cette propriété se compose d'une ancienne bâtisse (datée de 1820) entourée de prés et de bois (30 ha), dans un cercle de rochers montagneux. Des murets en pierre sèche assez bien conservés encadrent les parcelles d'anciennes cultures ou pâturages, et préservent efficacement ces terrains de l'érosion, donnant au site un accueillant caractère harmonieux. Plus haut, une vieille bergerie en ruine, dont subsiste un solide soubassement en pierres sèches, vaudrait d'être restaurée dans les règles de « l'art de bâtir à sec ». Et c'est pour nous un geste familier d'entretien peut-être ancestral, de ramasser quotidiennement et d'entasser par endroits les pierres éparpillées au grê de la sécheresse, des inondations ou du labour des sangliers, dans l'espérance tacite d'usages futurs.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-foire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon ariginale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature SIBRE Martine

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataire.

Professeur titulaire d'Enseignement artistique au Conservatoire de Musique à Rayonnement Communal (Ville de GRASSE – 06130) depuis 1981; a suivi plus récemment un enseignement en anthropologie à l'UNSA (obtention d'un Master en 2010/2011).

Thierry VILLET, Les Granges 26310 CHARENS, FRANCE

13/11/2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

le soussigné Thierry VILLET

Il peut paraître simple de poser les plerres les unes au-dessus des autres et de monter des murs et des maisons. Je sals qu'il n'en est rien et que ces constructions nécessitent un savair et un savair-faire complexe et ingénieux qu'il faut continuer à enseigner et à pratiquer. Quoi de plus naturel, de plus écologique de mieux intégré dans l'environnement que ce type de constructions.

Les constructions en pierres sèches ont fait leurs preuves dans beaucoup de pays depuis quelques milliers d'années. E'est quand même aussi un argument !

Pour ces roisons, J'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataire.

Enseignant dans le secondaire

Nom, Prénom, adresse, Pays

1. AV BRLLANDA 06000 NICK

Date 23 11/16

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné ATLU AV D HALLOY	
La - pieu sich + et wheat est obliment un	solution much
Jans las fembring surper unditensmient	was all fast figure
non sentement of motion on and persoll is	de prais bresse gover fo
apricales at postances ( day, another, and	1
I gus support pour de man breade histoires la	
coltmented listaguis a la memor coll	ledus de ces
Vendoring.	

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataire.

MCF en ethologie fouthogologne, UNS

Nom, Prénom, adresse, Pays

Date

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné ...... G. André de RÉPARAZ

exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en plerres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

G. André de RÉPARAZ

Professeur émérite Institut de Géographie
Université de Provence
20, Ave Saint-Jérôme
13100 AIX-EN-PROVENCE

Bernard Romagnan 45 Résidence Plein-Soleil Bât M. 4 83310 Cogolin

Le 15 novembre 2016

Objet : soutien à la candidature des savoirs et savoir-foire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné atteste par l'étude que j'ai entreprise depuis plus de trente ans sur le patrimoine bâti du massif des Maures (Var, France), l'intérêt essentiel, patrimonial et culturel de ce témoignage des savoirs et savoir-faire de la construction en pierres-sèches.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente, mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres seches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Bernard Romagnan
Attaché de conservation du patrimoine
Membre associé Laboratoire d'Archéologie
Médiévale et Moderne en Méditerranée, UMR7298, CNRS, Aix-Marseille Université

Jean NICOD La Florida I 35 Av. du 24 Avril 1915 13 012 MARSEILLE

# & Vieux Village 83560 Saint-Julien le Montagnier Var France

Le 2 décembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au l'atrimaine Culturel immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné Jean NICOD.

exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du lubel de Patrimoine Culturel immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches.

En particulier, en tant que géographe, ayant parcouru et étudié géomorphologie et les paysages dans la plupart des pays méditerranéens, je voudrais souligner les points suivants :

- Dans les zones rurales, les nors et constructions en pierre sèche constituent un élément important des paysages et soulignent leur identité géologique. Sur les plateaux karstiques, comme dans les Grands Causses et en Dalmatie, de tels nors ceinturent les dépressions, dolines et uvalas aux sols argileux, généralement cultivées et les séparent des espaces pastoraux des terrains rocailleux.

- Les murs en pierres séches soutenant les banquettes de culture réduisent le ruissellement lors des grosses averses méditerranéennes. Sur les pentes, dans les terrains marneux ou argileux, ils limitent le risque de glissements de terrain. Étant eux-mêmes perméables et jouant le rôle de filtre, ils assurent le drainage du sous-sol et risquent moins d'être basculés ou emportés comme les murs en maçonnerie.

 - Ils constituent des refigés pour de nombreuses espèces végétales et animales et assurent une certaine biodiversité.

 Et autour des jardins dans les villages ou les espaces péri-urbains ainsi que le long des routes et autoroutes, il serait bon que des murs en pierres séches soient à nouveau utilisés pour éviter la monotonie des murs souvent en béton.

Jean NICOD

Professeur honoraire à l'Institut de Géographie d'Aix-en-Provence (Université d'Aix-Marseille 2) Membre correspondant de l'Académie des Sciences et Arts de Slovénie (SAZU, Ljubljana)



Ministère de la Culture - Direction générale des patrimoines Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique A l'attention de Sylvie GRENET

> 6, rue des Pyramides 75001 Paris

A Ternay, le 10 janvier 2017

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire «pierre sèche» au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné Claude Gargi, exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Claude Gargi Président Directeur Général Sujet: Soutien candidature pierre sèche De: <federationnationale@terravitis.com>

Date: 14/12/2016 16:46

Pour : <contact@pierreseche-international.org>

Copie à : <didier@domainedebrize.fr>, "Claire CORNU" <c.cornu@cmar-paca.fr>

Madame, Monsieur,

La Fédération Nationale Terra Vilis qui regroupe 500 vignerons trançais soucieux de la protection de l'homme et de l'environnement ont l'honneur d'adresser leur soutien à la Fédération Nationale des Professionnels de la Pierre Sèche à la candidature du label Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Les raisons de ce soutien ont été exprimées dans l'article mis en ligne aujourd'hul sur notre site internet : <a href="http://terravitis.com/ensemble-soutenons-la-pierre-seche/">http://terravitis.com/ensemble-soutenons-la-pierre-seche/</a>

Je vous prie, Madame, Monsieur, de prendre en considération notre soutien

Cordialement,

Marjalaine Chafin
Animatrice de la Fédération Nationale Terra VIIIs®
Mah: 06.14.13.08.16

Mob: 06 14 13 08 16 Tel: 04 67 36 44 14

Site internet: www.terravitis.com www.facebook.com/terravitis.durable

@TerraVitis



Avignon, le 31 janvier 2017

# Professionnels de la Pierre Seche

www.professionnels-pièrre-seche.com

Affaire suivie par : Claire CORNU Courriel: c.cornu@cmar-paca.fr Tel. +33 (0)4,90.80.65,61 Thekla Papantoniou Officer Cyprus National Commission for UNESCO Ifigenias Str. 27 CY-2007 Stroyolos

courriel: tpapantoniou@culture.moec.gov.cy

Objet : Patrimoine culturel immatériel « savoirs et savoir-faire de la pierre sèche »

#### Madame,

Le partenariat Ecoles d'Ingénieurs — Associations de muraillers professionnels et Institutions incite à la création, en 2012, de la Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche.

La volonté de tous de promulguer la compétence de la Pierre Sèche dans l'environnement et le développement durable consacre la fédération à dispenser, à travers les territoires, les connaissances acquises et en cours : les recherches scientifiques – la professionnalisation et les diplômes – le savoirfaire – les écrits techniques et référentiels.

Un tissu national et international mobilise les forces pour un renouveau et une pérennisation de la Pierre Sèche pour ses qualités intrinsèques et esthétiques – pour la valorisation d'un patrimoine vernaculaire délaissé qui se révèle indispensable à la tenue notoire d'un paysage et pour une lutte contre les dégradations naturelles.

La fédération colporte à travers les régions et bientôt au-delà des frontières l'expérience acquise depuis deux décennies par un collectif d'acteurs unissant leurs efforts.

Des colloques régionaux — des rencontres entre associations et institutions — des formations prescripteurs — informent des travaux réalisés et utilisables par tous.

La diffusion de ce savoir-faire engendre une dynamique pour la reconnaissance de ce système constructif dans le patrimoine utile et par sa propension contemporaine à s'allier aux mouvances d'un monde désireux de mettre en place un rapport équilibre avec notre planète.

En conséquence la fédération soutient, avec enthousiasme, la candidature transnationale Chypre, Grèce, Croatie, Italie, Slovénie, Bulgarie, Espagne, France, Suisse, des savoirs et savoir-faire de la pierre sèche au label UNESCO

Je vous prie, Madame, d'agréer l'expression de ma haute considération

Paul ARNAULT Président de la FFPPS



Ministère de la Culture Direction générale des patrimoines Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique A l'attention de Sylvie GRENET 6 rue des Pyramides 75001 Paris

L'Espinas, le 13 décembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

#### Madame,

L'association « Artisans Bătisseurs en Pierres Sèches » (ABPS) est une association loi 1901, qui travaille depuis 2002 sur le développement de la filière pierre sèche en Cévennes et en France, avec un partenariat de professionnels, d'institutionnels, d'élus, de chercheurs et de représentants du monde associatif et syndical. La démarche consiste à impulser et structurer cette nouvelle filière pierre sèche, à élaborer et faire homologuer de nouvelles qualifications, à former et qualifier des jeunes professionnels compétents pour répondre à un marché qui exige une haute technicité (murs de soutènement routiers, ouvrages exemplaires), à accompagner des jeunes entreprises sur des chantiers "vitrine" menés par des membres ABPS expérimentés, à écrire des règles professionnelles, à créer un cadre spécifique pour l'assurance des ouvrages, à communiquer sur ces techniques de construction ...

La pierre sèche, autrefois une technique menacée de disparition, est aujourd'hui en plein renouveau. Aujourd'hui la filière pierre sèche se renforce et de plus en plus de jeune bâtisseurs se forment et se qualifient pour répondre à un marché actif. Ce marché permet de préserver le patrimoine existant tout en créant des nouveaux ouvrages utiles et respectueux de l'environnement. Des grandes écoles d'ingénieurs réalisent des études qui contribuent à l'élaboration de documents indispensables pour faire évoluer les connaissances techniques sur le comportement, la résistance et l'écobilan des murs en pierres sèches.

Ces murs sont résistants par la souplesse de leur structure, ils peuvent subir de légers mouvements sans être déstructurés. Ils « encaissent » les vibrations (trafic routier, secousses telluriques, mouvements géologiques, chocs lors des inondations, etc.).

Le grand avantage du mur en pierres seches tient à la nature drainante de sa structure. L'absence de mortier permet à l'eau de s'écouler entre les pierres. Le mur de soutenement en pierres sèches retient la terre et permet aux eaux de pluie de s'écouler en ralentissant leur cheminement. Toutes les terrasses d'un versant servent, en fait, de bassin de rétention,

et constituent une prevention aux risques d'inondation. Ils protègent contre l'érosion des sols et créent un micro climat qui tempère le site avec une régulation thermique et hydrique, ainsi qu'un écosystème participant à l'équilibre écologique du milieu naturel. En cas de sécheresse, ces mêmes terrasses servent de réserve d'eau.

Par ailleurs, les sols recouverts en calades de pierres seches montrent une résistance particulière dans le temps, aux phénomènes d'érosions hydrauliques et humains. Les murs de clôture en pierres sèches, modèlent bien des paysages dans le monde et servent aux besoins des humains, tout comme les multiples ouvrages bâtis, omniprésent dans les zones rurales.

Ayant une dimension humaine, non industrialisable, non délocalisable et souvent pratiqué dans des environnements remarquables, ce métier contemporain est fait de la maîtrise d'une technique ancestrale qui, quand pratiqué selon les règles de l'art, garde tout son sens aujourd'hui.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Pour l'association ABRS, Thomas Brasseur, Président.

Copie, pour information, à Paul Arnault, président FFPPS.

Association ABPS
Ecole professionnelle de la pierre sèche
L'Espinas, St Andéol de Clerguemort
48160 Ventalon en Cevennes
France

www.pierreseche.fr

Contact : Cathle O'Neill, directrice

cathieoneill@abps.fr 04 66 32 58 47/ 06 32 08 84 67



Association « Muraillers Languedociens »
Professionnels de la Pierre Sèche
92 Impasse Ella Fitzgerald
34070 MONTPELLIER
France

Ministère de la culture – Direction générale des patrimoines Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique A l'attention de Sylvie GRENET 6 rue des Pyramides 75001 Paris

A Montpellier, le 1er Décembre 2016

Objet: Soutien à la candidature des savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Nous soussignés, membres de l'association « Muraillers Languedociens », professionnels de la pierre sèche, exprimons par la présente lettre, notre soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label Patrimoine Culturel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.

Effectivement, nous considérons que cette inscription contribuerait à protéger et à promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situé dans des paysages typiques, souvent inscrits sur la liste de « Patrimoine mondial de l'humanité ».

De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non-transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

Notre association de professionnels est fortement engagée dans la défense de ce savoir-faire et réalise l'importance de la portée symbolique de l'attribution de ce label.

Nous vous serions gré d'appuyer ce projet,

Cordiales salutations

Alain Mathieu - Président

Les autres membres de l'association :

Alexandre BIARD, Alexandre SALVI, Manuel BORRALHO, Gaëtan BELLES, Yann SCOTT de Martinville, Frédéric ROIGNANT, Philippe EYMARD,

# L'ASER soutient le classement de la technique du bâtir à sec au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité

La Société internationale et pluridisciplinaire pour la Pierre Séche (SPS) dont le siège social est aussi la Maison de l'Archéologie au Val, travaille à la fabellisation par l'UNESCO des savoirs et savoir-faire relatifs à la « pierre sêche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité. Le projet est bien avancé et pris en compte par les ministères de huit pays différents. Lors de son dernier congrès, à Argostoli (Céphalonie, Grèce), en septembre 2016, les dernières démarches ont été actées notamment l'écriture de lettres de soutien par les personnes et organismes de la vie civile désireux de voir aboutir ce classement.

Sur la base du document produit par la SPS et expliquant les trois points fondamentaux de la technique du bâtir à sec (1: une technique locale qui dépasse les frontières spatiales et temporelles - 2, une technique diversifiée aux lois universelles - 3, une technique du passé qui continue à faire sens au présent), l'ASER, réunte en Assemblée Générale, le 19 novembre 2016, à Néoules (Var), a décidé d'apporter son soutien par la lettre suivante.

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Nous, les membres de l'association ASER (Association de Sauvegarde, d'Étude et de Recherche pour le patrimoine naturel et culturel du centre du Var), réunis pour notre 39<sup>tune</sup> assemblée générale annuelle, exprimons ici notre soutien à la démarche de la S.P.S. (Société internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la Pierre Sèche) pour l'inscription des savoirs et savoir-faire de la technique de bâtir en pierres sèches au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Pratiquée à toutes époques et en tous lieux, la construction en pierres seches participe à l'aménagement global des territoires ruraux en montrant de hautes qualités d'adaptation aux différents terrains, aux systèmes de production et aux enjeux et besoins des sociétés qui l'utilisent. Cette technique façonne des paysages représentatifs et emblématiques des groupes humains et met en place des ouvrages qui portent et diffusent des valeurs environnementales, culturelles et esthétiques. Largement partagées, ces valeurs mettent en réseau et en interaction un grand nombre de groupes professionnels et sociaux. Pour toutes ces raisons, la perte des compétences liées à la technique ne peut qu'être néfaste au développement harmonieux des milieux naturels et humains. La labellisation de ces compétences vise à leur sauvegarde et leur transmission mais aussi à leur épanouissement et leur évolution vers de nouveaux usages matériels, pédagogiques et artistiques de la pierre sèche.

L'ASER, qui a été parmi les instigateurs de la création officielle de la S.P.S. en 1996-1998, encourage cette initiative avec la conviction que la reconnaissance de l'universalité de l'Art ne peut que dynamiser sa pratique de façon plurielle et diversifiée et augmenter les bienfaits pour les milieux physiques (prévention des érosions, dégâts des eaux, reforestations incontrôlées), le monde du vivant (maintien de la biodiversité) et les milieux sociaux (conscience et évolution identitaire).

Fait à Néoules, le 19 novembre 2016 en présence du Conscil d'Administration et des membres de l'ASER qui, après lecture, ont accepté cette motion à l'unanimité

> Le Président de l'ASER Philippe Hameau

ASER – Association de Sauvegarde, d'Etude et de Recherche pour le patrimoine naturel et culturel du centre du Var – Saint-Michel 83136 Méounes-lès-Montrieux – fondée en décembre 1977

Nom, Prénom, adresse, Pays Henr. GEIST.	Nice	(France)
Date In of your bre 2016		

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO) GEIST- President du lerche d'Histoire et d'Arapelogne de Alpes punt transitie supremen an XXI soule de peales de provisa de las des des Caris maling - Vinus du pond des ages, calles a carley la taxasita d'un ser agra de Alazarta San Cours 1949 to Manna Transant girt Att James James als Al reservite De relicuir dans de man infraction in particular compart in died upte 10 intrac in tain some A horacia american de terranses are la prime qu'il Zamanait, Et r'est la technique ancestrale de retenue des terres, touje me include, you don't also tramsmissen, Capitaleter Capital son patring or no immaleted of mest propose in tout as monde mediteriance, on wheen, if in view experiment Tompsonditurgary intentition in Assalant tought was reconspected to prothe spice days say mesimparable esthetique dans my environment protège. Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en plerres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations

Signature

nouvelles.

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataire.

CERCLE D'HISTOIRE
ET D'ARCHEOLOGIE
des ALPES - MARITIMES
HENRI GEIST
51 Bd Stelingrad - 06300 NICE
Tél. 04 93 26 84 84



# Groupe folklorique LEI JOUVENT DRACENEN

Siège: 75 Place Georges Brassens - 83300 DRAGUIGNAN 06,79.69.53.73 - m.al@wanadoo.fr

Madame, Monsieur,

Provençal de naissance, j'ai couru toute mon enfance dans les restanques de mes aïeux, sauté des berges, même un peu démoli parfois quand le pied s'aventurait trop au bord de ces murs de pierre.

Edifiés par des paysans pour soutenir leur terre, pour que les oliviers et la vigne puissent pousser au flanc des collines, ils témoignent d'un mode de vie ancestral, d'un courage, d'une ténacité et d'une patience sans limite.

Ils montrent à qui veut bien s'y pencher des techniques adaptées aux matériaux de l'endroit, car il y a pierre et pierre. De consistance, de forme, de résistance variable, se prêtant plus ou moins bien à la taille, la pierre nécessite un savoir faire complexe transmis de génération en génération.

Quiconque a empilé des pierres un jour sait bien toute la difficulté qu'il y a à obtenir un édifice à la fois résistant et esthétique.

C'est pourquoi je ne peux qu'approuver votre demande et la soutenir. Oui, l'inscription des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au « Patrimoine Culturel Immatériel » de l'Humanité serait une reconnaissance de l'ingéniosité et de l'habileté de nos pères.

Merci pour votre engagement. De tout cœur avec vous.

Michel Albrand Président



Ministère de la culture
Direction générale des patrimoines.
Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique à l'attention de Madame Sylvie Grenet.

6, rue des Pyramides.
75001 Pans.

Chaussy, le 9 novembre 2016

Madame Grenet,

Madame Claire Comu, responsable de la Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche, a alerté le Collectif Paysages de l'après pétrole du projet de candidature transnationale du savoir-faire de murailler au label « Patrimoine culturel immatériel » de l'UNESCO. Ce projet a été initié par la Chambre des métiers et de l'artisanat du Vaucluse à l'Abbaye de Saint Hilaire en Lubéron le 18 juillet 2011 et validé ensuite par les membres de la Société scientifique internationale pluridisciplinaire pour la pierre sèche, SPS, lors du XIII° Congrès international de la pierre sèche en Sardaigne. Aujourd'hui, c'est le Gouvernement Grec qui coordonne ce dossier avec à ses côtés la France, la Suisse, Chypre, l'Espagne, l'Italie, la Croatie et la Slovénie.

Le Collectif Paysages de l'après pétrole est très intéresse par ce projet. Il permettrait de mettre en valeur le travail des artisans qui ont maintenu des savoir-faire ancestraux ayant fait la preuve de leur efficacité et qui ont su les développer et les adapter aux conditions actuelles. Avec les enjeux du réchauffement climatique, les techniques de la pierre sèche vont redevenir des techniques d'avenir pour diminuer l'usage des ressources fossiles, à la fois limitées et polluantes. En labellisant la profession de murailler, ce sera un moyen de mieux la faire connaître et de donner le goût à des jeunes de s'y intéresser et de se former.

Ces constructions en pierre sèche, par la diversité des solutions qu'elles apportent en fonction de chaque contexte, par les économies qu'elles procurent et par la beauté des aménagements qu'elles permettent, contribueront à mobiliser toujours plus de personnes pour s'engager vers le développement durable et renforcer la qualité des paysages de chaque territoire.

Le Collectif Paysages de l'après pétrole soutient donc tout à fait cette initiative. Nous souhaitons que le ministère de la culture poursuive, avec les autres pays mobilisés cette année lors du XVème Congrès international de la pierre sèche à Argostolii, les négociations engagées avec l'UNESCO pour que le savoir-faire de murailler soit reconnu au titre de « Patrimoine culturel immatériel ».

En vous remerciant de votre attention, recevez, Madame Grenet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Régis AMBROISE, Président du Collectif Paysages de l'après pétrole

Mme claude Froidevaux, 28 chemin des Baraques 34480 LAURENS FRANCE

Jeudi 27 octobre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre séche » au Patrimoine Culturel immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussignée mme Claude Froidevaux, vice présidente de l'Association « Pierres Sèches », sauvegarde du patrimoine des Hauts Cantons de l'Hérault, déclare avoir donné 25 ans en bénévole à la découverte, au recensement du patrimoine à pierre sèche de notre région, notre commune Faugères ne comptant pas moins de 300 édifices à pierre sèche. Puis, après études, comparaison et pratique, J'en suis arrivée au constat que la pierre sèche n'a de frontières ni dans le temps ni dans l'espace. Depuis je donne tout mon temps à la transmission du geste ancestral en l'adaptant au public avec lequel je pratique : monde du handicap, protection judiciaire de la jeunesse etc. La satisfaction d'entrer dans une chaîne, à échelle humaine, préservant le paysage et donnant à la pierre sèche la totalité de ses fonctions. Nous sommes consultés dans les projets de tourisme, de randonnées, de programmes scolaires pas seulement en visiteurs mais en ateliers, par exemple la création d'un jardin sur un terrain stérile en pente ou un mur de soutènement sous le talus pentu de la cour de récréation à Murviel les Béziers. La pierre sèche qui n'existe que par ses liens a créé le moteur infatigable de natre association.

Paur ces raisons, J'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile paur l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

claude Froidevaux

Fondatrice et vice-présidente de l'Association »Pierres Sèches » Sauvegarde a patrimaine des HautsCantons de l'Hérault (France)



Paris, le 12 octobre 2016

Patrimoine rural

ASSOCIATION NATIONALE RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE Le président www.maisons-paysannes.org

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et des savoir faire " pierre sèche " au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO )

Je, soussigné, Bernard DUHEM Président de l'association Maisons Paysannes de France reconnue d'utilité publique, exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et aux savoir faire de la construction en " pierres sèches ", un art qui a fait ses preuves pour son efficacité pour aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.



Nom, Prénom, adre						
OF DELAHAYE		45 rue	Nogueres	84100	DRANGE	FRANCE
Date 10 /03/	2016					

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné ... Liban Dela Raye

exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Sianature

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

President des Muraillers de Provence

La pratique de la technique à pierre siche constitue un des liens des plus intimes entre les différentes cultieres humaine "

a La pratique, identique pour tous les muraillers dans lours différentes cultures en fait un art universel"



Association déclame d'intérêt général MAISONS PAVSANNES Délégation de Maisons Paysannes de France

Toucy, le 21 novembre 2016

Ministère de la Culture Direction générale des patrimoines Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique A l'attention de Sylvie GRENET 6 rue des Pyramides 75001 Paris

Nom Maisons Paysannes de l'Yonne - délégation de MPF Adresse: 1 rue de la Croix Saint Germain 89130 Toucy

Pays France

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire «pierre sèche» au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussignée Hélène Delorme, présidente-déléguée de Malsons Paysannes de l'Yonne, exprime par la présente lettre le soutien de mon association à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre séche

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situè dans des paysages typiques, souvent inscrits sur la liste du «Patrimoine mondialde l'humanité».

De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols, limitation de l'utilisation des sables et

Mon association, délègation départementale de Maisons Paysannes de France, en tant que défenseur et connaisseur du patrimoine bâti vernaculaire, vous saurait gré d'appuyer ce projet.

Cordiales salutations

Hélène Delorme

Direction des PATRIROINES

Dépostement: Pilotage de la Rechrette Scientifque

LETTRE DE SOUTIEN à l'attention de Sylvie GRENET

Nom, Prénom, adresse, Pays

EHLY Juin Lent - Prisident de l'Association ele

Date Defluse du PATRIMOINE "PIERRES SECHÉ"

03/01/2017

OL FAUGERES (Hémanth)

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné ......

Pour ces raisons, J'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façan originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouveiles.

Signature

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

Prix deut